

S'adresse à des amis de Monsieur Descartes, qu'il  
 n'a pas trop de sujet de se plaindre de ce que  
 Messieurs de Ville ont publié. Au contraire,  
 que c'est M. Voetius qui en doit être <sup>le</sup> plus  
 satisfait; parce qu'au lieu de défendre brutalement  
 la lecture d'un livre qui <sup>le</sup> blâme, ~~il ne peut qu'imprimer~~  
 le livre en question et s'oppose à l'auteur, pour en  
 venir à bout. Par où ceux de la  
 Ville se portent aux indignations, non pour parties,  
 mais pour juges, et ~~se~~ s'opposent à rendre justice,  
 qui est tout ce qu'on leur peut demander. Mais  
 il importe que M. Descartes ait garde de s'adresser à  
 quelque autre tribunal, comme si justice n'y est  
 faite par la Ville; ce qui n'est point jusque  
 parce qu'il n'en a jamais demandé; ce n'est  
 de pouvant faire exception sur des livres imprimés,  
 qui ne sont adressés qu'aux Lecteurs. La suite  
 de son ouvrage, par M. Voetius, leur demande  
 justice par Reg. de Formes, par la quelle s'assignent  
 avec modestie le dessein qu'il a eu de ~~son~~ ~~commencer~~ ~~à~~  
 publier, et de s'opposer à ce qu'il ~~commence~~ ~~à~~  
 de calomnier et d'outrager par M. Voetius, entre  
 qu'il s'oppose, et assignant. Plus, me soule main  
 il a creu se devoir la satisfaction de faire  
 connaître au monde ~~la~~ la fausseté de cette  
 accusation, comme de la plus atroce <sup>injure</sup> punie. Son  
 s'adresse à un excellent ~~homme~~, et par qualité de son





